

Les agglomérations ont besoin des espaces ouverts

• • • • •

Reto Camenzind
reto.camenzind@are.admin.ch
Doris Sfar
doris.sfar@bwo.admin.ch



Des espaces ouverts attrayants sont essentiels pour la qualité de vie des habitants et la santé de l'environnement dans les agglomérations. Souvent, leur valeur n'est pas véritablement reconnue, alors qu'ils remplissent d'importantes fonctions au quotidien. Il est rare que leur potentiel soit pleinement exploité. Il faudrait les rendre accessibles au public, permettre à ce dernier

d'y vivre des expériences et des émotions, prévoir leur multifonctionnalité, enfin les intégrer dans la conception du développement territorial. L'important, c'est de tenir compte des besoins des usagers – qui sont multiples – et de reconnaître les richesses naturelles et culturelles de ces espaces, surtout dans les agglomérations à forte densité.

Nous entendons par espaces ouverts tout ce qui se trouve à l'air libre, c'est-à-dire toutes les surfaces non couvertes par des bâtiments. On peut aisément les classer selon leur couleur: vert pour les surfaces de verdure végétalisées ou laissées proches de l'état naturel; bleu pour les cours et plans d'eau, non constructibles, qui donnent de la profondeur au paysage et sont source de dégagement, dont la valeur est unique; et gris pour les surfaces imperméabilisées, par exemple les rues ou les places, ainsi que d'autres aires goudronnées.

Dans les espaces d'agglomération, avec leurs franges moins densément bâties, et aux abords des zones urbanisées, où s'entremêlent les grandes infrastructures de transport, les surfaces commerciales ou industrielles et les surfaces agricoles et sylvicoles, les espaces ouverts sont plus variés que dans les centres urbains plus denses. Souvent, les espaces ouverts sont publics, mais ils peuvent aussi appartenir à des privés, en particulier à des propriétaires d'immeubles locatifs, à des agriculteurs ou à des entreprises. Les espaces ouverts n'ont de valeur que si la population peut se les approprier.

Les espaces ouverts dans notre quotidien

L'importance des espaces ouverts est aisée à comprendre: prenons une famille typique qui réside dans une agglomération. Le matin, les quatre membres de la famille se rendent à l'école ou au travail. Ils arrivent à destination, rapidement et en toute sécurité, à pied, à vélo ou en transports publics grâce à des réseaux de transports publics et des cheminements développés et bien conçus. On fait son jogging, on se presse, on musarde ou on observe son environnement. A la pause de midi, chacun profite à sa manière des espaces ouverts alentour: dans le parc voisin, à la terrasse d'un café, ou dans les bois, pour une petite

promenade ou un pique-nique improvisé avec les collègues de travail ou les camarades d'école. L'après-midi, durant les heures de congé, les enfants jouent sur les pelouses à côté de leur maison. En allant à l'épicerie du quartier, le père de famille croise sa voisine, une retraitée qui, lors de sa promenade quotidienne, s'assied sur un des bancs publics pour bavarder avec les gens du quartier. Le week-end, la famille profite de la visite des grands-parents pour faire une balade dans la campagne toute proche, en empruntant un réseau de sentiers aménagés traversant les champs et la forêt, à l'écart du trafic.

Des espaces aux multiples fonctions

Au-delà de leur utilité pour la population, les espaces ouverts sont également essentiels pour la nature et ses cycles. En effet, selon leur grandeur et leur typologie, ils constituent des niches écologiques ou des refuges pour des plantes, des insectes et des mammifères, notamment des espèces menacées par l'exploitation intensive de la zone agricole. Ainsi, les espaces ouverts contribuent au maintien de la biodiversité et offrent des ressources importantes pour que la faune et la flore puissent s'adapter aux changements environnementaux.

Les espaces ouverts intacts contribuent à l'approvisionnement en biens aussi vitaux que l'eau potable, et exercent une fonction régulatrice sur le microclimat. Par ailleurs, lorsqu'ils sont bien aménagés et correctement entretenus, ils ont une valeur esthétique élevée et peuvent devenir des repères d'identification. Ces qualités jouent un rôle non négligeable lorsque des personnes ou des entreprises choisissent un lieu pour s'installer. Globalement, les espaces ouverts sont devenus indispensables pour rendre supportable la densité du tissu urbain. Ils offrent des possibilités d'utilisation très diversifiées, distinctes ou mixtes.

Quelques instruments de soutien de la Confédération:

- la Confédération soutient, par le biais de projets-modèles, des initiatives et des méthodes innovantes visant un développement durable. L'aménagement des espaces ouverts en est un élément central;
 - le programme interdépartemental « Projets urbains – intégration sociale dans les zones d'habitation » aide les villes et les communes d'agglomération à améliorer la qualité de vie et de l'habitat dans des zones d'habitation sensibles;
 - le Programme national « Alimentation et activité physique » poursuit l'objectif de promouvoir la santé par l'activité physique des personnes;
 - la « Stratégie Biodiversité Suisse » fixe des priorités afin de mettre en réseau des milieux naturels et d'expérimenter la nature en ville;
 - les Projets d'agglomération « Transports et urbanisation » ont pour but un développement coordonné des transports et de l'urbanisation. La Confédération soutient la réalisation de ces projets par le biais du Fonds d'infrastructure;
 - dans d'autres domaines, comme la forêt, les cours d'eau et les lacs, l'agriculture ou le logement, la Confédération dispose aussi d'instruments permettant d'intégrer la problématique des espaces ouverts.
-

Possibilité de s'identifier à son environnement résidentiel

Selon un extrait de la statistique de la superficie de 2013, plus de 85 % de la superficie des communes suburbaines ne sont pas occupées par des bâtiments ou des ouvrages; dans les zones urbaines, ce taux est de 70 %. Cependant, 60 % de ces espaces ouverts sont imperméabilisés, et cette tendance progresse. La proportion d'espaces non occupés dans les agglomérations

Publication: *Les espaces ouverts dans les agglomérations*

En 2014, les offices fédéraux du développement territorial (ARE) et du logement (OFL) ont publié, en collaboration avec les offices fédéraux des routes (OFROU), de l'environnement (OFEV), de la santé publique (OFSP), du sport (OFSPD) et de l'agriculture (OFAG), et avec la participation de représentants cantonaux et communaux, le guide: *Les espaces ouverts dans les agglomérations*.

Téléchargeable sous : www.are.admin.ch ou sous www.ofl.admin.ch >documentation>publications>rapports de recherche.



mérations peut surprendre de prime abord. Mais leur utilisation par la population est restreinte, car leur potentiel est souvent méconnu et peu exploité.

Or, les trois quarts de la population suisse vivent dans les villes et les agglomérations, et quatre emplois sur cinq sont exercés dans ces régions urbaines. La croissance démographique de ces dernières décennies s'est concentrée sur les villes. Or, les nou-



La qualité de vie dans les quartiers d'habitation dépend essentiellement de l'existence d'espaces ouverts attractifs

veaux arrivants, qu'ils viennent de la campagne ou d'autres villes, désirent s'identifier à leur nouvel environnement résidentiel. Plus la population s'implique dans son lieu de résidence et trouve des possibilités de loisirs et de détente sur place, plus facilement se résolvent les problèmes de transport, notamment par des moyens de locomotion douce, respectueux de l'environnement. S'ils sont intéressants, les espaces ouverts jouent, par conséquent, un rôle clé. Pour réussir le développement de l'urbanisation vers l'intérieur, il est donc particulièrement important de conserver les espaces ouverts existants et de leur donner de nouvelles qualités.

Trois critères importants

Quelles sont les conditions requises pour que la population puisse réellement utiliser les espaces ouverts? Comment concrétiser ces exigences dans les planifications? Les espaces ouverts des quartiers devraient permettre les rencontres, ou faciliter l'exercice d'un sport ou d'autres formes de loisirs. Les zones de détente de proximité devraient être accessibles à pied ou en vélo.

Mais toutes sortes de facteurs tendent à limiter l'utilisation des espaces ouverts, pourtant riches en potentialités: routes à grand trafic, absence de voies d'accès, pauvreté des utilisations pos-



Projets-modèles: « Aménager les espaces non construits dans les agglomérations »

L'aménagement des espaces ouverts dans les agglomérations est l'une des thématiques prioritaires des projets-modèles 2014-2018 pour un développement territorial durable. Sous la conduite de l'Office fédéral du développement territorial, les offices fédéraux de l'environnement, du logement, de la santé publique, des routes et du sport participent ensemble à l'étude de cette question. Sur 42 dossiers soumis, les 9 projets suivants ont été sélectionnés et communiqués au public fin mai 2014:

1. agglomération de Schaffhouse: projet-modèle pour un concept d'aménagement intégré des espaces ouverts au cœur de l'agglomération;
2. région de Locarno et du Val Maggia: Dall'Europa all'Africa lungo una golena
3. Mendrisiotto: Parco del Laveggio;
4. canton de Genève: la portée des Plans Paysage: retour d'expérience sur l'Arve, rivière transfrontalière, dix ans après (2007-2017);
5. région Sursee-Mittelland: espaces pour l'activité physique, le sport, les loisirs et la santé;
6. agglomération de Fribourg: espaces ouverts à Fribourg;
7. agglomération de Saint-Gall/Arbon - Rorschach: jouer du paysage une heure durant: mise en valeur et aménagement des espaces de transition entre espaces construits et milieux ouverts;
8. espace métropolitain de Zurich: aménagements attrayants dans les espaces de délasserment proches du milieu urbain, reliés par des réseaux de mobilité douce – éléments favorisant un cadre de vie agréable. Développement d'instruments favorisant une planification intégrée des espaces ouverts par des réseaux de mobilité douce;
9. Winterthour: aménagement des espaces ouverts avec les acteurs; instruments juridiques et processus de participation pour un développement des espaces ouverts en interaction avec des groupes d'utilisateurs.

Informations complémentaires: www.are.admin.ch>Aménagement du territoire>Projets-modèles

sibles, espaces verts interdits d'accès ou règlements d'utilisation mesquins.

Or, la population devrait pouvoir s'approprier ces espaces ouverts, les utiliser, et donc y vivre des expériences et des émotions: ce sont des critères de qualité importants. Il est de plus en plus rare aujourd'hui de pouvoir profiter de la nature depuis le pas de sa porte, de jouir des couleurs et des odeurs au rythme des saisons, de jouer dans des lieux proches de l'état naturel et de se rencontrer dans des lieux où se sentent à l'aise des personnes d'âges différents. Pourtant, les espaces ouverts peuvent procurer toutes ces richesses. Par exemple, les terrains vagues, comme les friches in-

Développement urbain adapté aux changements climatiques

Au début du mois d'avril, trois projets ont été sélectionnés dans le cadre du programme pilote d'adaptation aux changements climatiques « Développement urbain adapté aux changements climatiques, questions de santé incluses ». Le projet présenté par la ville de Sion: « De l'éphémère au durable » est étroitement lié à la thématique de l'aménagement du domaine public.

Informations complémentaires : www.bafu.admin.ch/klimaanpassung/index.html?lang=fr>Programme pilote

dustrielles – qui sont rarement accessibles au public, même pour des durées limitées – pourraient accueillir des utilisations temporaires. Il suffirait de passer des conventions d'utilisation avec les usagers intéressés.

La multifonctionnalité, une clé passe-partout

Les aménagistes devraient réfléchir à la manière de planifier, créer et mettre en valeur les espaces ouverts, de façon intégrale et selon une approche

de planification positive. . De nouveaux espaces ouverts voient souvent le jour autour des bâtiments privés. Il faudrait trouver le moyen de tenir compte de ces espaces dans les planifications et de les rendre accessibles au public. Pour cela, il est nécessaire d'adopter une optique englobante, qui regarde au-delà des limites entre domaines public et privé et qui, dans une vision régionale, franchit les frontières du quartier.

Le projet d'agglomération est l'instrument qui se prête le mieux au lancement d'une planification qui tienne compte de plusieurs domaines, et soit calquée sur les espaces fonctionnels. Cela va d'une stratégie intégrée des transports, de l'urbanisation et du paysage jusqu'à la réalisation des mesures au niveau local.

Certes, il est difficile, aujourd'hui, d'évaluer les besoins des générations futures. Les aménagements des

espaces ouverts doivent, par conséquent, être diversifiés, mais aussi être « réversibles ». Il s'agit de tenir aussi compte des utilisateurs futurs, et de réfléchir à l'entretien de ces espaces. Il est aujourd'hui possible, grâce à des démarches participatives, d'associer les utilisateurs à la réflexion sur l'avenir des espaces ouverts, que ce soit au niveau de leur conception d'ensemble ou au niveau de leur exploitation courante. La population et les propriétaires doivent être invités à participer à cette réflexion en étant considérés comme partenaires de valeur équivalente. L'objectif premier restera de préserver la multifonctionnalité des lieux.

(traduction)



Doris Sfar, 1957, a fait des études de géographie et d'ethnologie à l'Université de Neuchâtel. Cheffe du secteur Questions fondamentales et information de l'Office fédéral du logement (OFL) depuis 2011, elle est responsable des activités de recherche. Son intérêt se porte plus particulièrement sur les questions de politique du logement et sur les thématiques liées au développement territorial et social en milieu urbain.



Reto Camenzind, 1963, est titulaire d'un diplôme post-grade en aménagement du territoire de l'EPFZ (NDS) et d'un diplôme de biologiste. Collaborateur de l'ARE, il est spécialiste de la thématique du paysage, des espaces ou-

verts et des résidences secondaires. Avant 2003, il a travaillé à l'Office de l'aménagement du territoire du canton de Berne et à l'Unité d'écologie urbaine de l'Oekozentrum Bern. Dans le canton de Schwyz, il était en charge du suivi et de l'entretien des réserves naturelles cantonales.

